



Repères chronologiques

5 mai 1949

Traité de Londres instituant le Conseil de l'Europe, signé par dix Etats: Belgique, Danemark, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.

4 novembre 1950

Signature à Rome de la Convention européenne des droits de l'homme, premier instrument juridique international garantissant la protection des droits de l'homme.

18 mai 1954

Création de la Commission européenne des Droits de l'Homme

21 janvier 1959

Première élection des membres de la Cour européenne des droits de l'homme par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

23-28 février 1959

Première session de la Cour.

20 avril 1959

Installation solennelle de la Cour à l'occasion de la célébration du 10^{ème} anniversaire du Conseil de l'Europe.

15-16 septembre 1959

La Cour procède à l'élection de son Président (Lord McNair), de son Vice-Président (René Cassin) et de son Greffier (Polys Modinos).

18 septembre 1959

La Cour adopte son Règlement.

14 novembre 1960

La Cour rend son premier arrêt : Lawless c. Irlande.

20 mars 1962

Protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme

16 septembre 1963

Protocole no. 4 à la Convention européenne des droits de l'homme, reconnaissant certains droits et libertés autres que ceux figurant déjà dans la Convention et dans le premier Protocole additionnel à la Convention (046)

18 septembre 1963

Pose de la 1^{ère} pierre par Pierre Pfimlin

28 septembre 1965

Inauguration du premier « Palais des droits de l'homme »



20 janvier 1966

Protocole no. 5 à la Convention européenne des droits de l'homme, modifiant les articles 22 et 40 de la Convention (055)

20 avril 1969

10 ans de l'ancienne Cour

24 avril 1983

Protocole no. 6 à la Convention européenne des droits de l'homme concernant l'abolition de la peine de mort (114)

4 mai 1992

Pose de la 1^{ère} pierre par François Mitterrand

29 juin 1995

Inauguration de l'actuel « Palais des droits de l'homme »

1er novembre 1998

Mise en place à Strasbourg de la nouvelle Cour européenne des droits de l'homme dans le cadre du Protocole n° 11 à la Convention européenne des droits de l'homme. Cette Cour unique et permanente remplace le précédent système de contrôle.

4 novembre 2000

Protocole n° 12 à la Convention européenne des droits de l'homme consacrant l'interdiction générale de la discrimination.

3 mai 2002

Protocole n° 13 à la Convention européenne des droits de l'homme, relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances

13 mai 2004

Protocole n° 14 à la Convention européenne des droits de l'homme, amendant le système de contrôle de la Convention

19 janvier 2007

Élection du Président de la Cour, Jean-Paul Costa

18 septembre 2008

La Cour rend son 10 000^{ème} arrêt.

1^{er} novembre 2008

10 ans de « la nouvelle Cour ».